

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

La France sous libertés surveillées

Le Général de Gaulle, au moins, avait su mettre les riens de son côté, en répondant à un journaliste qui l'interrogeait sur le recul des libertés publiques : "pensez-vous vraiment qu'à mon âge je vais débiter une carrière de dictateur ?".

Personne n'était dupe. C'était l'époque du gaullisme triomphant, celle où le porte-parole du gouvernement était également ministre de l'Information et intervenait directement dans le journal télévisé pour annoncer les sujets. Nicolas Sarkozy n'utilise plus ces grosses ficelles. Mais son bilan en matière de libertés publiques est particulièrement inquiétant. Pour alerter les Français sur les atteintes aux libertés qui se multiplient depuis son élection, mais surtout pour expliquer le sens de ces dérives, le Parti Socialiste vient de publier "La France en libertés surveillées. La République en danger" *

Ce livre, dont la réalisation a été coordonnée par Marie-Pierre de La Gontrie, secrétaire nationale aux libertés publiques et à la justice, offre une chronologie des principales atteintes aux libertés publiques depuis le 11 mai 2007, date à laquelle des policiers ont tenté de perquisitionner les locaux du *Canard enchaîné* dans le cadre de l'affaire *Clearstream*, jusqu'au 24 février 2009 et le 31^e suicide en détention depuis le début de l'année 2009. Entre ces deux dates, pas une semaine sans qu'un événement ne vienne confirmer la dérive autoritaire du pouvoir : perquisitions dans des rédactions, développement de l'usage du *faser*, tentative de créer des fichiers, atteintes à la laïcité, nomination ou destitution de hauts fonctionnaires, etc.

Mais "La France en libertés surveillées" n'est pas un tract ou simplement un rappel chronologique d'événements qui ont défrayés la chronique et ont rapidement été oubliés. Certes, il est

SUITE PAGE 2

**CAP
FINISTÈRE**

 26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 23/04/2009


**PRESSE
URGENTE**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

TER : les raisons du succès

C'est dans une rame reliant Rennes à Monfort-sur-Meu que le président de la Région, Jean-Yves Le Drian, et Gérard Lahellec, vice-président en charge des transports, ont présenté le très bon bilan 2008 des TER en Bretagne.

Les efforts financiers réalisés par le Conseil régional portent leurs fruits au-delà des espérances. Par rapport à 2007, le nombre de voyageurs a augmenté de 14,50 % dans les 300 trains et 65 autocars du réseau régional. Au niveau national, la progression n'est que de 9 %. Au total, chaque jour, 28 300 voyages sont enregistrés sur le réseau TER de Bretagne.

Toutes les lignes connaissent un accroissement. Celle qui relie Brest à Landerneau (+ 21 %) est la plus empruntée avec 420 000 voyages en 2008. Entre Quimperlé et Lorient, la progression est de 26 %.

Comment expliquer ce succès ? D'abord parce que le TER est un moyen de transport économique. Alors que le nombre de passagers augmente de 14,50 %, les recettes ne progressent que de 13 %. Cette différence s'explique par les tarifs avantageux mis en place par la Région. Alors qu'un trajet Rennes-Monfort coûte 6 euros en plein tarif, l'abonnement Uzuël mensuel revient à 59 euros.



En outre, près de 40 % des abonnements Uzuël sont couplés avec des abonnements de transport urbain dans une grande ville de Bretagne qui donne droit à 50 % de réduction.

Cette offre correspond bien aux attentes des voyageurs, puisque le

SUITE PAGE 2

EN CLAIR !

Comment les salariés pourraient-ils faire confiance à ce gouvernement ? Dans l'accord pour "L'acte 2 de la réforme des retraites", Xavier Bertrand, alors ministre des Affaires sociales, s'était engagé à taxer les entreprises qui ne recruteraient pas de seniors. Il paraissait en effet impossible de reculer l'âge de départ en retraite, au moment où certaines entreprises se débarrassent des salariés les plus âgés. 38 % seulement des plus de 55 ans ont aujourd'hui un emploi, ce qui place la France parmi les plus mauvais élèves de l'Europe. Bien sûr, les chefs d'entreprise ont, une fois l'accord adopté, poussé des cris d'orfraie contre cette nouvelle taxe qui ne devait pourtant représenter que 1 % de la masse salariale. Ils ne sont pas descendus en masse dans les rues mais ils ont su se faire entendre. Brice Hortefeux, prenant prétexte de la crise, a renoncé à publier les décrets.

La France sous libertés surveillées (suite)

Refuser l'entreprise de déconstruction des libertés publiques est un devoir

••• toujours bon de rappeler à l'opinion publique les propos tenus par Emmanuelle Mignon, directrice de cabinet du président de la République, à propos des sectes qu'elle considérait en février 2008 comme un "non problème" ou les nominations de proches de Nicolas Sarkozy à des postes stratégiques dans la Justice ou la Police. Mais le livre publié, élaboré par le secrétariat national du PS, va plus loin et met tous ces faits, ces événements, ces faits divers en perspective et en montre la cohérence. Car, comme le souligne Martine Aubry dans la préface de l'ouvrage collectif : "Si, pour le Parti Socialiste, la question sociale



Marie-Pierre de la Gontrie, coordinatrice de l'ouvrage

est centrale dans un pays rongé par les injustices et la précarité, refuser l'entreprise de déconstruction des libertés publiques à l'œuvre est un devoir".

Le débat avec le chef de l'État et sa majorité sur ce sujet est quasiment impossible. L'UMP refuse de considérer que les libertés publiques reculent. Ou, alors, prétendre les défendre est considéré comme du laxisme, du désintérêt voire de l'incompréhension pour les exigences de sécurité de nos concitoyens. Car, reprenant le vieux discours de la droite française, il faudrait bien sûr choisir entre notre sécurité et nos libertés. A la différence avec les années trente, l'UMP aujourd'hui utilise la notion d'efficacité pour justifier la volonté de créer des fichiers contenant des données n'ayant rien à voir avec la défense de l'ordre public. C'est aussi la notion d'efficacité qui est mise en avant lorsque la droite parlementaire cherche à réduire les droits du Parlement. Manifestement, pour les parlementaires et les ministres UMP, l'existence d'une opposition est considérée comme un mal nécessaire qu'il convient de réduire au maximum. Il en va de même en matière pénale. Les décisions de justice ne sont pas

rendues assez rapidement, à cause du respect des droits de la défense.

L'étude du bilan de Nicolas Sarkozy, au ministère de l'Intérieur et de son discours de candidat à l'élection présidentielle, avait permis de cerner les contours du sarkozysme. L'analyse de ces deux premières années de présidence permet d'affiner encore le diagnostic qui devient réellement inquiétant. Car, comme le mettent en évidence les auteurs de "La France en libertés surveillées", trois éléments sont à l'œuvre : d'abord un traitement répressif de la précarité, ensuite un étouffement généralisé des contre-pouvoirs et enfin l'instauration d'une société de surveillance.

Adeptes du libéralisme et refusant d'intervenir dans les domaines économiques et sociaux, les gouvernements de droite misent sur les fonctions répressives de l'État. "Néolibéral et conservateur à la fois, Nicolas Sarkozy rhabille l'État, défailtant en matière de protection sociale et économique, avec les oripeaux de l'État sécuritaire".

Cette orientation va de pair avec un étouffement systématique de tous les contre-pouvoirs, en particulier des droits de l'opposition parlementaire, comme l'a démontré Jean-Jacques Urvoas. Mais c'est également vrai de la presse ou de la Justice.

Pour mener à bien ces visées sécuritaires, le gouvernement de François Fillon met en place un système de surveillance quasi généralisé de tous les citoyens.

La crise sociale ne doit pas faire oublier l'enjeu que représente la défense des libertés publiques. Car, au-delà de l'aspect répressif et la tentation de surveiller les faits et gestes de chacun, se cache en réalité la volonté d'empêcher toute possibilité d'émancipation des citoyens qui devraient se contenter de jouer un rôle qui leur aurait été assigné.

* Cet ouvrage (cinq euros) est disponible dans les locaux du PS à Brest et Quimper.



Un réquisitoire contre le sarkozysme

TER (suite)



Brest-Landerneau, 420 000 voyages par an

••• nombre des abonnés est passé de 10 000 en 2007 à 15 000 en 2008.

Le TER est également un mode de transport écologique. La ligne Rennes-Saint-Brieuc, par exemple, permet d'économiser chaque année, 200 000 litres d'essence et 500 tonnes de CO².

Autre qualité du TER, sa fiabilité et sa ponctualité, en particulier en Bretagne où on enregistre le meilleur taux de régularité de France avec 96,80 % de trains arrivant à l'heure ou avec moins de cinq minutes de retard.

Mais la forte progression de l'usage des TER en Bretagne s'explique surtout par la

La Région a massivement investi dans le TER

politique très volontariste engagée par la Région et les investissements réalisés pour l'achat de nouveaux trains ou la réhabilitation des gares qui commencent à porter leurs fruits.

Un programme régional de 34 millions d'euros vise à intervenir sur les 116 gares et haltes de TER en Bretagne et à créer des "gares-jardins". Ce nouveau concept consiste à relier le territoire de la ville à celui de la gare, via des espaces verts. Il s'agit aussi d'accueillir tous les voyageurs, quel que soit leur mode de déplacement (voiture, vélo, bus...). Les gares sont réorganisées de manière à les rendre plus conviviales.

Celle de Landerneau a été réalisée, les travaux sont en cours dans celle de Châteaulin et ils débuteront prochainement dans celle de Pont-de-Buis.

Les bons résultats enregistrés cette année n'incitent pas la Région à s'endormir sur ses lauriers. Au contraire. Depuis quelques mois, la SNCF teste une nouvelle rame, *mooviTER*. Ce nouveau train a été entièrement équipé d'aménagements et de services les plus innovants, de manière à convertir le temps de transport en temps utile pour les voyageurs.

La décentralisation et la volonté de l'équipe régionale, rassemblée autour de Jean-Yves le Drian, a permis de faire passer le nombre de voyages quotidiens de 17 000 en 2002 à 28 300 en 2008. Et le cap des 30 000 sera très vraisemblablement franchi cette année.

Jaurès : méfiez-vous des imitations !

La récupération de l'image de Jean Jaurès par les candidats du Front national, aux européennes, ne mérite que le mépris, tant il est évident que les idées du porte-parole des mineurs de Carmaux étaient aux antipodes de celles de Jean-Marie Le Pen.

"C'est l'exemple même d'une insulte à l'Histoire", a résumé Martin Malvy, président de la Région Midi-Pyrénées.

Mais ce n'est pas la première fois que le discours du fondateur de la SFIO est transformé et récupéré par ceux qui furent ses adversaires, comme l'a démontré l'historien Gilles Candar dans une note, publiée par la fondation Jean-Jaurès, en septembre 2008. En effet, pendant la campagne présidentielle, François Fillon et Nicolas Sarkozy ont souvent invoqué l'héritage de Jaurès. Le candidat de l'UMP allant même jusqu'à le citer 32 fois dans un discours à Toulouse ! Laurence Parisot, aussi, a cité l'élú du Tarn... mais sur la base d'un faux.

En 1890, Jaurès écrit dans la dépêche de Toulouse un article intitulé "Les misères du patronat", dans lequel il défend l'alliance



Le dirigeant socialiste, lors d'un rassemblement pacifiste en 1913

des forces productives contre "l'industrie anonyme". Or, dans les années 1970, commence à circuler dans les milieux patronaux une fausse version de cet article dans laquelle on peut lire : "Le courage pour l'entrepreneur c'est l'esprit de l'entreprise et le refus de recourir à l'État (...) c'est, dans la maison, la défense de l'autorité et avec elle celle de la discipline et de l'ordre (sic)".

Évidemment, Jean Jaurès n'a jamais écrit ces lignes.

Pourquoi cette récupération de l'œuvre de Jaurès par les héritiers de ses plus farouches adversaires ? Vraisemblablement un hommage du vice à la vertu. Et la confirmation que l'œuvre du grand socialiste est toujours d'actualité.



Une journée de la jupe, pour l'égalité

Avec Yves Jullien

Le collège Quéau de Portsall, à Ploudalmézeau, organise le 30 avril une "journée de la jupe". "Il fallait montrer clairement aux élèves, qu'en matière de relations filles/garçons, il y a des limites à ne pas franchir", nous explique Yves Jullien, principal de ce collège.

Cap Finistère : Pourquoi organiser une journée de la jupe au collège Quéau ?

Yves Jullien : La question des relations entre les garçons et les filles nous préoccupe depuis des années. Il s'agit de paroles, de gestes, de regards, de comportements. Mais récemment, des enseignantes ont trouvé des billets très grossiers et sexistes, rédigés par des élèves, dans leur casier. Cet événement est intervenu quelques jours avant la diffusion de "La journée de la jupe" sur Arte. Deux collégiennes sont venues me voir pour m'expliquer qu'elles avaient été choquées par l'incident des casiers et qu'elles en avaient assez

du comportement de certains garçons qui empêche les filles de s'habiller comme elles le souhaitent. Elles ont proposé d'organiser une journée de la jupe dans l'établissement. J'ai donné mon accord.

Cap Finistère : La situation est si grave que ça ?

Yves Jullien : Il faut ramener les choses à leurs justes proportions. Nous sommes un collège de 300 élèves, autant de filles que de garçons. Sur les 150 garçons, j'estime à une petite vingtaine le nombre de "machos". Mais leur comportement est suffisamment grave pour justifier que tout le collège réfléchisse à cette question. Que signifiaient les billets glissés dans les casiers des enseignantes ? Simplement, qu'une femme compte si peu, que même le fait qu'elle soit professeur ne tient pas à la lumière des propos et écrits sexistes. C'est extrêmement grave que, en 2009, de jeunes garçons puissent penser de la sorte. C'est cet état d'esprit que les deux élèves veulent dénoncer.

Cap Finistère : En quoi va consister cette "journée de la jupe" ?

Yves Jullien : Ce jour-là, les collégiennes et les femmes qui travaillent au collège, enseignantes, surveillantes, administratives, diront "nous osons nous habiller en filles". Bien sûr, le 30 avril sera précédé de toute une réflexion sur ce sujet. Chaque enseignant va aborder cette question en relation avec son cours.

Cap Finistère : Comment ont réagi les élèves et leurs parents, à l'annonce de cette initiative ?

Yves Jullien : A part pour la petite minorité que j'évoquais précédemment, les élèves ont réagi plutôt positivement. Les parents, en revanche, semblent peu conscients de ce que vivent leurs enfants.

Cap Finistère : Cette initiative a-t-elle vocation à se généraliser ?

Yves Jullien : J'ai répondu à une demande formulée par deux élèves. Mais il me semble que tous les collèges sont confrontés aux mêmes difficultés et qu'il est bon, lorsque la ligne jaune est franchie, de réaffirmer que garçons et filles sont égaux et que chaque individu doit être respecté. L'important c'est que des filles aient pris l'initiative de dire "non" et que les adultes du collège accompagnent cette réaction.

Rendez-vous

27 avril

18 h 30 : Conseil fédéral, en présence de Bernadette Vergnaud, au local du PS à Brest.

29 avril

19 h 15 : Secrétariat fédéral, au siège de la Fédération à Quimper, 26 B, rue Aristide-Briand.

1^{er} mai

Le Parti Socialiste appelle tous ses adhérents et sympathisants à participer aux manifestations.

16 mai

De 10 heures à midi : Réunion du groupe "Défense", animé par Patricia Adam, au local du PS, 13, rue de Portzmoguer à Brest.

7 juin

Élections européennes.

A NOTER :

En raison d'un problème de calendrier, la réunion publique prévue avec Pierre Moscovici, le 28 avril, est reportée.

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €
Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

EN SAVOIR PLUS ...

Agir pour l'éducation

Le Parti Socialiste vient de lancer un nouveau blog :

<http://www.agirpourleducation.fr/>

"Ce blog se veut un outil de dialogue, d'échanges et de réflexion, pour tous ceux qui veulent soutenir et changer l'école", annonce Bruno Julliard, secrétaire national chargé de l'éducation. "Nous engageons un important travail de rénovation de l'école, autour de 10 chantiers qui seront ici débattus dans la confrontation de tous les points de vue et dans le respect de chacun des intervenants. Nous souhaitons que la participation soit la plus large possible : militants socialistes, adhérents, élus, professionnels de l'éducation, parents d'élèves, syndicalistes, citoyens attachés à notre école... Parce que l'école est un sujet éminemment politique, qui appelle des choix ambitieux et courageux, c'est à l'ensemble des Françaises et des Français de définir le projet que la gauche portera dans les années à venir."

Annonces légalles & judiciaires

SCI L.B.T.G.

SCI au capital de 74 980,80 euros
Rue Paul-Cézanne - 29600 MORLAIX
377 668 223 RCS MORLAIX

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 décembre 2008 a décidé de transférer, à compter de la même date, à RENNES (35500) 93, avenue Henri-Fréville, le siège social précédemment fixé à MORLAIX (29600) rue Paul-Cézanne.

La Société sera désormais immatriculée au RCS de RENNES.

Pour avis,
La Gérance.

CESSION DE DROIT AU BAIL
"DÉSIR DE CRÊPES/BAR EN BOL"

Additif à l'annonce légale
parue le 17 avril 2009

Il a été omis, au premier alinéa, la mention de l'enregistrement savoir : enregistré à SIE DE BREST PONANT le 10 avril 2009, bordereau n° 2009/441 case n° 7.

Pour avis.

Campagne européenne

Alors que les candidats sur les listes UMP n'ont toujours pas été désignés, les socialistes sont déjà entrés en campagne.

Voici une partie des prochains rendez-vous :

● 25 avril : de 10 h 00 à midi, Réunion de formation sur l'Europe, avec Olivier Castric, docteur en droit européen, et Gilbert Le Bris, député, salle Jean-Moulin à Bannalec.

● 27 avril : à 18 h 30, Conseil fédéral, au local du PS à Brest, en présence de Bernadette Vergnaud.

● 28 avril : à 18 h 30, Réunion publique avec Bernadette Vergnaud, salle polyvalente de Riec-sur-Bélon.

● 6 mai : à 20 h 00, Réunion publique avec Benoît Hamon, salle du Cheval Blanc à Plourinles-Morlaix.

● 5 mai : à 20 h 30, Réunion publique avec Isabelle Thomas, salle François-Mitterrand à Pont-de-Buis.

● 7 mai : Bertrand Delanoë à Brest.

● 19 mai : Réunion publique avec Isabelle Thomas, à Crozon.

● 27 mai : meeting interrégional à Rezé (44).

● 29 mai : à 20 h 00, Réunion publique avec Isabelle Thomas, à Saint-Pol-de-Léon.

● 3 juin : meeting régional à Saint-Brieuc.

Gouverner c'est prévoir

Selon l'INVS (INstitut de Veille Sanitaire), la vague de froid, particulièrement sévère cette année, a provoqué 6 000 morts de plus cet hiver.

Dans un communiqué, publié le 15 avril, le Parti Socialiste a tenu à interpeller les pouvoirs publics. "Après les 15 000 morts de la canicule en 2003, cela constitue une nouvelle alerte. Le vieillissement de la population et la modification des modes de vie imposent des réformes importantes pour adap-

ter notre système de soin et de prévention aux nouvelles réalités de la société".

Malheureusement, la politique du gouvernement va à rebours d'une telle prise de conscience. Le pouvoir ne se rend pas compte que, depuis 2002, sa politique de santé aggrave les difficultés et cela malgré les cris d'alarmes et les mobilisations, notamment lors de la discussion de la loi Bachelot à l'Assemblée nationale.

Tout concourt actuellement à la déstabilisation des missions de service public et à l'étranglement financier de l'hôpital et du système de santé : 20 000 suppressions de postes à l'hôpital, déremboursements à la pelle, franchises médicales, extension des déserts médicaux, permanence des soins mise à mal, marche forcée vers la Tarification à l'Activité.

Le Parti Socialiste dénonce depuis longtemps cette évolution qui se traduit par un manque de personnel, les fermetures de services et la réduction drastique des moyens.

A très court terme, le Parti Socialiste demande que des lits médicaux soient ouverts en nombre suffisant sur l'ensemble du territoire pour faire face à une éventuelle urgence sanitaire. Il demande aussi une politique de prévention en direction des personnes isolées et dépendantes. La Ministre a la responsabilité d'anticiper cette situation.

Il rappelle son opposition résolue aux franchises médicales, aux déremboursements et aux dépassements d'honoraires, qui constituent des ruptures inacceptables avec les principes de justice sociale et de solidarité nationale.

Il exhorte le gouvernement à prendre ses responsabilités pour préserver notre système de protection sociale, au lieu d'organiser sa faillite, et pour l'adapter au vieillissement de la population.